

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02128

Numéro SIREN : 504 335 431

Nom ou dénomination : MIMIPINSON

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2018 sous le numéro de dépôt 21617

Liasse fiscale

③ CBN
21617
21 DEC. 2018

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>MIMIPINSON</u>				Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>159 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE</u>														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>5</td><td>0</td><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td></tr></table>						5	0	4	3	3	5	4	3	1
5	0	4	3	3	5	4	3	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>										
				Exercice N clos le <u>31/10/2018</u>										
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	48 723	012	48 723								
		Autres *	014	2 195	016	2 195								
	Immobilisations corporelles *		028	21 278	030	16 656	4 622							
	Immobilisations financières * (1)		040	3 000	042		3 000							
	Total I (5)		044	75 196	048	18 851	56 345							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052								
		Marchandises *		060	24 946	062		24 946						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070								
		Autres * (3)		072	6 057	074		6 057						
	Valeurs mobilières de placement		080	1 008	082		1 008							
	Disponibilités		084	20 576	086		20 576							
	Charges constatées d'avance *		092	73	094		73							
Total II		096	52 660	098		52 660								
Total général (I + II)				110	127 856	112	18 851	109 005						
PASSIF						Exercice N 1	NET							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		3 000							
	Écarts de réévaluation				124									
	Réserve légale				126		300							
	Réserves réglementées *				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *				131		71 192							
	Report à nouveau				134									
	Résultat de l'exercice				136		(4 689)							
	Provisions réglementées				140									
Total I				142		69 803								
Total II				154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		2 501							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	27 720	36 702							
	Produits constatés d'avance				174									
Total III				176		39 203								
Total général (I + II + III)				180		109 005								
RENVUOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		780							
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		83							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié conforme
MDE

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		MIMIPINSON		Néant <input type="checkbox"/>			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
						13/10/2018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210			135 191		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218	151		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
	Autres produits					230	1		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	135 342
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	70 040	
		Variation de stocks (marchandises) *					236	3 811	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	25 540		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	7 90	244	1 976		
Rémunérations du personnel *						250	28 689		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	9 376		
Dotations aux amortissements *						254	1 585		
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	81			
Total des charges d'exploitation (II)							264	141 097	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(5 755)	
Produits financiers (III)		280	1 00	Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)						290	83		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347			300	271		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	(1 153)		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III+ IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(4 689)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	4 689		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	1 072		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990					
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			350	4 071	
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	1 153				
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352		354	7 688	
				Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370		372	7 688	
				Déficit col. 2					

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme
Mae

MIMIPINSON
S.A.R.L. au capital de 3 000 €

- : -

Siège social : 159 rue Paradis
13006 MARSEILLE

- : -

RCS MARSEILLE 504 335 431 00020

- : -

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 NOVEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 juillet 2018.

DEUXIÈME RESOLUTION

AFFECTATION DE RESULTAT

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d' affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4 689.29 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice **- 4 689.29 euros**

En totalité au compte "Autres Réserves" **- 4 689.29 euros**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligible à l'abattement
31/07/2018	0	0
31/07/2017	6600.00 euros	0
31/07/2016	0	0

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la promesse de cession de son fonds de commerce, situé au 159 rue Paradis, qui a été signée le 17 novembre 2018 .

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.